DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026-24

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures et 00 minute, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 9 avril 2026, sous la présidence de Monsieur de LASSUS SAINT-GENIES Charles, maire.

Etaient présents : M. ARRATIBEL Estéban, M. ARTIGUE Pierre, Mme BARBARANT Sabine, Mme CAREL Nathalie, Mme CASTAING Fanny, M. CERLES Clément, M. DARRIGRAND Jean-Baptiste, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, M. de LASSUS SAINT-GENIES Geoffroy, Mme DESTAIN Marianne, M. FAITFEU Fréderic, Mme LEROY Virginie, Mme MARCHAL Agnès, M. OTAL Patrick, Mme PAJOT Elodie, Mme PERTUISET Sophie, M. PIN-BELLOC Thierry, M. TANCHAUD Christophe, Mme TOMAS Christiane.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget assainissement

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 disposant que le « compte financier unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents » ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-14 relatif aux modalités de vote du CFU et les articles L.2313-1 et suivants relatifs au mode de vote des documents budgétaires ;

Vu le CFU établi par l'ordonnateur et le comptable public joint à la convocation.

Monsieur le maire, présente le compte financier unique 2025 du budget assainissement.

Après en avoir délibéré le conseil-municipal :

1- **APPROUVE** le CFU de l'exercice 2025 tel que présenté en séance et dans les documents joints à la convocation ;

2- **CONSTATE** que le résultat de clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	125 315,08 €	151 183,38 €
Dépenses réalisées	177 356,89 €	218 239,85 €
Excédent reporté de 2024	61 659,72 €	353 540,75 €
Résultat de clôture	**9 617,91 €**	**286 484,28 €**
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	6 486,00 €	13 261,55 €

3- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

4- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Charles de LASSUS SAINT-GENIES

Membres en exercice	19
Membres présents	19
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	00
Abstention	00

MAIRIE de ST-GENIES BELLEVUE
31180